



UCP3 : ENTRETIEN COURANT DU MATERIEL

OBJECTIFS

2 compétences professionnelles :

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements
- Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements

À l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Connaître le matériel, les EPI (Équipement de Protection Individuel) et les règles de sécurité
- Savoir utiliser les différentes machines thermiques et outils manuels, dans le respect des techniques de mise en œuvre
- Identifier les différents types de moteurs
- Réaliser l'entretien courant du matériel
- Réaliser la détection et l'intervention sur des pannes de 1er niveau
- S'initier à la pratique de chantier

CONTENUS

- Présentation des principaux matériels à moteur utilisés en espaces verts
- L'énergie correspondant à chaque type de moteur
- Connaissance, utilisation et entretien du matériel courant
- Techniques de mise en œuvre
- Les outils adaptés aux travaux d'entretien à réaliser
- Règles de sécurité à appliquer avec les machines
- Exercice à l'utilisation des machines

PRE-REQUIS

- Positionnement : pédagogique
- Maîtriser la communication orale

DEBOUCHES

- Codes ROME A1202 - Entretien des espaces naturels et A1203 - Aménagement et entretien des espaces verts
- Métiers : agent d'entretien des parcs et jardins, jardinier paysagiste/des espaces verts, aide jardinier, manœuvre des espaces verts, ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du Paysage
- Passerelle : pas de passerelle
- Equivalence : pas d'équivalence

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique et pratique
- Formation dispensée par des formateurs techniques expérimentés sur des plateaux techniques adaptés

Taux d'insertion global dans l'emploi : 70 %

Taux d'insertion dans le métier visé : 66%

En 2023, 72 % de taux de réussite pour 100% de candidats présents à l'examen



PUBLIC VISÉ

- Salarié en CDDI et public en reconversion professionnelle
- Groupe de 8 salariés

PRECONISATION

- Pas de contre-indication médicale à la station debout prolongée et au port de charges

HANDICAP

- Adaptation du parcours suivant les situations relevant d'handicap

CERTIFICATION

- Libellé : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements du CAP Agricole Jardinier Paysagiste Niveau 3
- Code : RNCP38386BC06
- Certificateur : Ministère de l'Agriculture
- Date enregistrement : 18/12/23

NIVEAU VISE

- Niveau 3

VALIDATIONS

- Possibilité de validation des Acquis Académiques sur présentation d'un diplôme de niveau 3 pour l'UCG 1-2-3
- Modalités d'évaluation : évaluation pratique de 20 à 30 mn et entretien d'explicitation de 30 mn maximum
- Délivrance d'une attestation d'Unité Capitalisable (UC) du ministère de l'Agriculture valable 5 ans
- Possibilité de poursuivre les autres UC dans les centres de formation habilités par le Ministère de l'Agriculture

COÛT : 20€ à 26€/h/stagiaire. Le coût peut être adapté en fonction de la taille du groupe et des possibilités de financement du client.

LIEUX DE FORMATION

- Sur Lil'Ô : avenue du Pont d'Épinay 93450 L'Île-Saint-Denis / RER C – T8 T11 – Bus 237
- Sur le site du client

DUREE totale : 91 heures – Fréquence : 1 jour par semaine sur 3 mois environ

- Durée en centre : 91 heures
- Durée en entreprise : 0 heures

DATES PREVISIONNELLES

- A définir avec le client
- Horaires centre : 9h-12h30/13h30-17h00

Contact :

HALAGE – Service Formation

6 rue Arnold Géaux

93450 L'Île Saint Denis

Tel : 01 48 13 04 31 Mail : standard@halage.fr